

Des voix: D'accord.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, j'estime qu'il serait opportun de revenir le mardi 26 juin étant donné les événements qui pourraient survenir dans le domaine constitutionnel. Reste à savoir si cette précaution est justifiée. Je n'ai, pour l'instant, aucun autre renseignement à transmettre aux honorables sénateurs.

J'ajouterais simplement que la Chambre des communes semble réviser chaque jour la date de son ajournement. Combien de temps cela durera, je n'en sais rien.

Encore une chose. Si, d'ici le 26 juin, il devait survenir des événements sur lesquels nous devrions nous pencher, je recommanderai à la Présidence de convoquer le Sénat, mais rien ne laisse à penser que cela se produira. Ce n'est que supposition de ma part. Je tiens simplement à aviser les honorables sénateurs qu'ils pourraient, le cas échéant, être rappelés.

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, outre ces motifs quelque peu hypothétiques pour lesquels nous reviendrons, il faut songer au nombre considérable de mesures législatives dont nous avons reporté l'étude.

[Français]

LA SAINT-JEAN BAPTISTE

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, si cette motion est adoptée comme il semble bien qu'elle doive l'être, le Sénat ne siégera pas d'ici à ce que survienne la Fête de la Saint-Jean Baptiste dimanche prochain. C'est une date qui a beaucoup de signification pour les gens de Terre-Neuve, il s'agit du *Discovery Day*. C'est une date qui a beaucoup de signification pour les Québécois qui en ont fait leur fête nationale. C'est aussi une date qui a beaucoup de signification pour les francophones hors Québec qui considèrent la Saint-Jean Baptiste comme étant également leur fête.

J'allais mentionner en particulier les gens de St-Boniface, Manitoba, sénateur Guay. Dimanche prochain, étant donné ce qui doit se passer d'ici là, j'espère qu'il sera possible aux gens de Terre-Neuve, du Québec et aux francophones hors Québec de s'unir à tous les autres Canadiens pour renouveler leur foi en l'avenir de ce pays.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODES DES QUESTIONS

[Traduction]

L'ACCORD DU LAC MEECH

LA DÉCLARATION DU MINISTRE D'ÉTAT (RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES) APRÈS SA RÉUNION AVEC LES CHEFS AUTOCHTONES MANITOBAINS—DEMANDE D'ÉCLAIRCISSEMENTS

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement au Sénat en sa qualité de ministre des Relations fédérales-provinciales. J'ai écouté attentivement ses remarques après qu'il eut fait des propositions—dont j'ignore la nature—aux chefs autochtones

[Son Honneur le Président.]

manitobains. Le chef Fontaine a dit qu'elles ne contenait rien de neuf. Je ne me prononce pas au sujet de ces propositions parce que je ne les ai pas vues et j'ignore ce qu'elles visaient à remplacer. Mais je dois dire au leader du gouvernement que ses propos m'ont renversé, surtout quand il a essayé de blâmer l'Assemblée législative du Manitoba de nous avoir placés dans cette impasse. À la télévision, le sénateur Murray a dit que c'était incroyable que l'Assemblée ou qu'un seul député, se prévalant de ses droits en vertu du règlement de l'Assemblée législative du Manitoba, puisse bloquer l'Accord du lac Meech.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas tout à fait ce qu'il a dit.

Le sénateur Olson: Il se prévalait de ses droits démocratiques.

Le sénateur Flynn: Il n'y a rien de démocratique là-dedans.

Le sénateur Olson: Laissez-moi finir ma question, car je suis certain que le ministre aimerait tirer l'affaire au clair. Ne serait-ce que pour ma propre gouverne, j'aimerais demander au ministre s'il s'attendait que le premier ministre Filmon ne tienne pas compte des règles que l'Assemblée manitobaine a établies il y a quelques mois pour traiter de ce genre de modification? Le ministre n'était-il pas au courant de tout cela? À maintes reprises, le premier ministre Filmon a dit au ministre, voire au premier ministre, que l'Assemblée législative devrait suivre cette procédure...

Le sénateur Flynn: La question!

Le sénateur Olson: ... afin que les Manitobains puissent s'exprimer au sujet...

Le sénateur Flynn: Pas de discours, posez votre question!

Des voix: Règlement!

Le sénateur Olson: ... d'une question aussi importante qu'un amendement à la Constitution du Canada.

Le sénateur Flynn: La question, la question!

Le sénateur Olson: Le sénateur Flynn...

Le sénateur Flynn: Pas de discours!

Le sénateur Olson: ... fait des discours quand bon lui semble.

● (1430)

Le sénateur Frith: Il pose sa question! Il a dit: «Voici ma question.»

Le sénateur Olson: Le seul problème, c'est qu'il veut faire un préambule avant tous ses discours.

Je voudrais demander au ministre s'il peut nous dire ce qu'il entendait par là. Il ne veut certes pas utiliser le poids du gouvernement fédéral pour tenter d'intimider les députés de l'Assemblée législative du Manitoba, voire l'Assemblée législative elle-même...

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Olson: ... à cause du cafouillage qui a caractérisé le gouvernement jusqu'ici?

Le sénateur Flynn: Si vous voulez un débat, vous pouvez en avoir un.

Le sénateur Olson: Nous en aurons plus tard aujourd'hui.